



EN BREF NAO suite ...

Propositions du Groupe après les premières bilatérales :

LES ENVELOPPES GLOBALES :

Classe 1 & 2 : 1,20 %

Classe 3 : 1,20 %

Groupe A : 1,50%

N'hésitez pas à vous rapprocher de La CFE- CGC pour connaître de détail de la répartition.

LES NOUVEAUTÉS :

➤ **« Mesure de gain en niveau » : I & II**

Un gain minimum de rémunération annuel garanti en niveau de 190€ pour l'ensemble de la classe 1 & 2

➤ **« Part Variable » : III**

Majoration de l'enveloppe de part variable de 150€ pour la classe 3

Ne sont pas concernés les cadres sous variable commercial et cadres dispositifs spécifiques.

➤ **Mesure « Heures de nuit » :**

Valorisation du montant attribué pour les heures de nuit pour les :

« Agents travaillant habituellement la Nuit » (*non cadres et cadres*) : de 21 H à 7H00

+ 5 %

➤ **Une notification individuelle :**

Une notification individuelle indiquant les mesures individuelles d'augmentation décidées sera remise et expliquée personnellement par le manager

MESURES ÉGALITÉ SALARIALE CLASSE 3 & GROUPE A :

Une enveloppe de 200K€.

N'hésitez pas à vous rapprocher de La CFE- CGC pour en connaître le détail et les modalités.

AIDES PÉCUNIAIRES AUX FAMILLES MONOPARENTALES :

600 K€

Complément de rémunération : 1%

Prime Ultra Marine : 1%

Complément Charge de Famille : 1 % à partir du 2ème enfant.

CALENDRIER NAO :

Février 2018 : 2ème série de bilatérales

2 mars 2018 : Plénière Conclusive